

DÉMOGRAPHIE ET CULTURES

*Colloque international de Québec
(Canada, 25-29 août 2008)*



**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France) – <http://www.aidelf.org>**

Instabilité des unions au Burkina Faso : rôle des facteurs culturels

Bilampoia GNOUMOU THIOMBIANO

Université de Montréal

Introduction

La problématique des ruptures d'union a été largement abordée dans les pays occidentaux. En revanche, le sujet est très peu documenté en Afrique subsaharienne. Les données transversales telles que les recensements et les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) ne permettent pas de reconstituer l'histoire matrimoniale des individus et de suivre le devenir des unions. Pour examiner la dynamique des unions, une approche longitudinale est nécessaire. Cette approche longitudinale de devenir des unions a été rarement adoptée en Afrique subsaharienne, à l'exception de travaux concentrés en milieu urbain (Antoine et Bocquier, 1999 ; Antoine et Dial, 2003 ; Marcoux, 1997, Mouvagha-Sow, 2003) et sur des populations particulières (Hertrich, 1996). La stabilité des unions peut être influencée par les valeurs et les pratiques culturelles du groupe d'appartenance des individus. Mais cet effet est encore peu observé. La plupart des travaux spécifiques utilisent des données quantitatives, et le divorce est étudié comme un événement. Bien que ces travaux nous informent sur les facteurs de risque de divorce, ils nous renseignent peu sur les causes des ruptures d'union. Peu de travaux se sont par exemple intéressés aux perceptions et aux expériences personnelles des individus en matière de divorce à partir de données d'enquêtes qualitatives.

Au Burkina Faso, selon les données de recensements, il semble avoir peu de changement dans l'évolution des ruptures d'union. La proportion de femmes veuves et divorcées est passée de 8,3% en 1975 à 10% en 1996. Cependant, le célibat étant mal perçu, comme dans beaucoup de pays africains, en cas de rupture d'union, le remariage intervient souvent rapidement et ces données ne rendent pas bien compte du phénomène. Selon certains travaux (Lesthaeghe et *al.*, 1989), les ruptures d'union par séparation ou divorce sont fréquents en Afrique de l'Ouest (45% à 53% selon les pays), et le niveau augmente depuis quelques années (Hertrich et Locoh, 1999 ; Locoh et Mouvagha-Sow, 2005). Cette instabilité matrimoniale est souvent considérée comme un désir d'émancipation des femmes, (Thiriart, 1998), voire une source de promotion pour ces dernières (Dial, 2001).

Cette communication vise trois principaux objectifs : (1) évaluer le niveau et l'évolution du divorce au Burkina Faso chez les femmes ; (2) analyser l'effet des variables culturelles telles que l'appartenance ethnique, la pratique religieuse et le milieu de socialisation ainsi que l'influence d'autres caractéristiques individuelles (fécondité, polygamie, âge au mariage, niveau d'instruction etc.) sur le risque de divorce ; (3) observer le rôle du contexte local et de la famille sur la stabilité des unions. Dans cette étude, le terme divorce désigne toute rupture d'union autre que le veuvage déclarée par les individus. Après cette introduction, nous présentons d'abord une revue de littérature sur le divorce. Étant donné le peu de travaux sur le sujet en Afrique, nous faisons aussi référence à des recherches faites ailleurs. Ensuite, nous décrivons les données et la méthode d'analyse utilisées. Les résultats des analyses sont exposés à la suite de ces sections. Enfin, nous terminons par une discussion et une conclusion.

Enseignement de la littérature

Peu d'hypothèses explicatives ont été formulées sur le divorce (White, 1990). Une des hypothèses fondée sur les avantages et les inconvénients du mariage attribue l'augmentation de

l'instabilité des unions dans les pays occidentaux au cours des dernières décennies à la hausse du travail des femmes (Becker, 1974, 1981 ; Becker et *al.*, 1977). Mais, cette hypothèse contestée (Oppenheimer, 1994, 1997a, 1997b) a été peu confirmée (Mongeau et *al.*, 2001), même si quelques travaux sur la relation travail-famille des femmes l'ont testé (Spitz, 1988 ; Ruggles, 1997a, 1997b ; Takyi and Broughton, 2006). Pour d'autres auteurs, la stabilité des unions dépend à la fois des avantages du mariage, des obstacles et des alternatives possibles au divorce (Levinger, 1965 ; Udry, 1981). L'approche culturelle, par contre, explique la hausse de l'instabilité des unions par le fait que le mariage ne se fait plus selon les normes sociales, mais par intérêt individuel (Thornton, 1989). Toutefois, plusieurs facteurs contribuent à l'instabilité des unions, particulièrement dans le contexte africain où les systèmes matrimoniaux s'intègrent dans l'organisation globale des sociétés.

La majeure partie des travaux empiriques utilisent des données individuelles et le risque de divorce est examiné selon diverses caractéristiques individuelles (et parfois du couple). Le jeune âge au premier mariage est un facteur important de risque de divorce en Afrique et ailleurs (Olusanya, 1970 ; Booth et Edwards, 1985 ; White, 1990 ; Bumpass et *al.*, 1991 ; Thiriart, 1998 ; Clarke et Berrington, 1999 ; Tilson et Larsen, 2000 ; Antoine et Dial, 2003). Plusieurs hypothèses sont développées pour expliquer cet effet : l'insuffisance du temps mis dans la recherche du conjoint approprié (Becker et *al.*, 1977 ; Thornton et Rodgers, 1987), l'imaturité des conjoints très jeunes (Amato et Previti, 2003). En Afrique, Locoh (1995) considère le mariage précoce, généralement arrangé par les familles, comme une sorte de « rite de passage » pour la jeune fille, un moyen d'acquiescer sa majorité sociale. Ce mariage peut être perçu comme une contrainte par les conjoints et le divorce peut survenir.

Les sociétés africaines sont très attachées à l'enfant, la procréation est la vocation première d'une union, par conséquent, l'infécondité (ou la sous-fécondité) du couple augmente le risque de divorce (Takyi, 2001). Par exemple au Togo, en milieu rural, les unions infécondes ont deux fois plus de risque d'être rompues que les unions fécondes (Thiriart, 1998). Les recherches dans plusieurs pays occidentaux ont aussi souligné le risque élevé de divorce des couples sans enfants (Andersson, 1997 ; Bumpass et *al.*, 1991 ; South, 1995 ; Clarke et Berrington, 1999). En permettant aux femmes de retrouver rapidement un nouveau conjoint, la polygamie inciterait le divorce, et réciproquement, les femmes divorcées entretiendraient le marché de la polygamie (Locoh, 1984 ; Pison, 1988). En générale, les femmes en union monogame divorcent moins que celles en union polygame (Olusanya, 1970 ; Gage-Brandon, 1992 ; Antoine et Dial, 2003).

Certains facteurs culturels (ethnie, milieu de socialisation, pratique religieuse) introduisent aussi des différences de risque de divorce. Par exemple, à Dakar, les femmes Serer, population migrante, socialisée en milieu rural, divorce moins rapidement que les Wolof. À Lomé, le groupe ethnique Mina, divorce plus que les Ewé (Antoine et Dial, 2003). Mais, l'existence de lien de parenté entre l'homme et la femme diminue le risque de divorce (Antoine et Djiré, 1998). L'effet de la pratique religieuse est contrasté. Au Nigéria et au Ghana, les chrétiennes ont un plus grand risque de divorce que les musulmanes (Isiugo-Abanihé, 1998 ; Takyi, 2001). Par contre, à Dakar les femmes chrétiennes présentent des unions plus stables (Bocquier et Nanitelamio, 1991). Contrairement à certains pays occidentaux où le faible niveau d'éducation des femmes est associé à un plus grand risque de divorce (Bumpass et *al.*, 1991 ; South, 1995 ; Hoem, 1997), dans les pays d'Afrique subsaharienne, les travaux montrent une plus grande fragilité des unions des femmes instruites surtout dans les milieux urbains (Antoine et Dial, 2003 ; Bocquier et Nanitelamio, 1991).

Toutefois, comme nous l'avons déjà souligné, l'analyse transversale parfois utilisées ne rend pas compte de la dynamique matrimoniale. Étant donné que le risque de divorce dépend du temps d'exposition au risque, il est nécessaire de tenir compte de la durée de l'union dans les analyses, c'est ce que permet l'analyse de survie ou analyse des biographies. Cette méthode

permet d'inclure des variables explicatives qui évoluent dans le temps, et de mieux tenir compte des changements de situation intervenus dans la vie de l'individu, afin d'identifier les facteurs de divorce. Son utilisation nécessite des données adaptées provenant d'enquêtes prospectives ou rétrospectives, comme c'est le cas dans notre étude.

Données et méthode

Données

Les données proviennent de l'enquête biographique nationale « Migrations, Insertion Urbaine et Environnement au Burkina Faso » (EMIUB, 2000) et de l'enquête biographique communautaire (2002). Bien que le principal objectif de l'EMIUB fût la migration et l'insertion urbaine, des données ont été collectées sur l'histoire matrimoniale, les activités économiques des individus et l'histoire génésique des femmes. Pour chaque individu âgé de 15 à 64 ans, la section sur l'histoire matrimoniale a recueilli les informations suivantes par union : date et âge au début de la cohabitation ainsi que l'ethnie et l'activité du conjoint. Pour les unions rompues, la date et le motif de la rupture (séparation, divorce, veuvage) ont également été enregistrés. Environ 8 647 biographies individuelles ont été réalisées dont 4 685 biographies de femmes. Mais, comme toute enquête rétrospective, il y a un effet de sélection de l'échantillon car seules les femmes ayant survécu au décès et aux migrations externes sont enquêtées. Les informations recueillies faisant appel à la mémoire des enquêtées, certaines unions lointaines de très courte durée pourraient être omises.

L'enquête communautaire a recueilli des informations rétrospectives sur les caractéristiques du contexte local susceptibles d'influencer les comportements démographiques des populations. Environ 600 biographies de localités de résidence ont été produites à l'aide d'un questionnaire communautaire administré simultanément à plusieurs informateurs. Ces données fournissent les caractéristiques du contexte dans lequel vivent les individus à chaque période (Schoumaker, Dabiré et Gnoumou-Thiombiano, 2006). Pour permettre de coupler les données communautaires avec les données individuelles, des imputations (par une méthode d'imputation aléatoire *hot-deck*) ont été faites pour tous les villages dans lesquels ont vécu des individus, mais qui n'ont pas été compris dans l'enquête communautaire (Beauchemin et Schoumaker, 2005).

Toutefois, malgré la richesse des données quantitatives, elles ne fournissent pas d'informations sur les causes de divorce. Une enquête qualitative a donc été réalisée en 2006 afin de compléter ces données. La collecte a été menée au moyen d'entretiens semi-structurés, à l'aide de guide d'entretien, auprès d'informateurs représentant 10 organisations (services administratifs, associations, organisations non gouvernementales) intervenant dans la gestion des relations de couples et de 14 femmes ayant divorcé. Des interviews ont été réalisées en milieu urbain à Ouagadougou (capitale du pays) et en milieu rural dans le village de Bokin situé au nord du pays. L'avantage de l'enquête semi-structurée, à l'inverse du questionnaire classique, est de favoriser une liberté d'expression à l'enquêté (Denzin and Lincoln, 1994).

Sur les 3 871 femmes de l'échantillon d'analyse, 396 ont rompu leur première union par divorce. Le tableau 1 présente quelques caractéristiques de la population étudiée et indique les différentes catégories des variables explicatives. Nous avons rassemblé les femmes en trois cohortes de naissance : la plus ancienne (1936-1954) représente environ 20% de l'échantillon ; la cohorte intermédiaire (1955-1969) et la jeune cohorte (1970-1985) représentent respectivement 35% et 45% de l'échantillon. Le milieu de résidence distingue quatre catégories : rural (localités de moins de 10 000 habitants), grandes villes (plus de 160 000 habitants), villes moyennes, et étranger. La majorité des enquêtées (89%) a été socialisée en milieu rural, et la pratique de l'endogamie ethnique est répandue (9 femmes sur 10). Les

données confirment la faible scolarisation des femmes (88% sont sans instruction) et la précocité du premier mariage (91% des femmes se sont mariées avant l'âge de 20 ans).

TABLEAU 1 : CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES FEMMES

Variables	Effectifs pondérés	Proportion (%)	Nb. années vécues
Nb. d'enfants survivants ^(v)			
0 enfant	370,5	9,6	11 835,7
1 enfant	745,3	19,3	12 851,6
2 enfants	577,3	14,9	10 069,7
3 enfants	555,7	14,4	9 011,4
4 enfants	442,3	11,4	7 759,0
5+ enfants	1179,9	30,5	14 800,6
Sexe des enfants ^(v)			
Aucun	370,5	9,6	11 835,7
Uniquement garçons	698,7	18,1	12 220,0
Uniquement filles	645,0	16,7	10 318,9
Garçons et filles	2156,8	55,7	31 953,4
Arrivée d'une coépouse ^(v)			
Oui	1 145,5	29,6	16 868,1
Non	2 725,5	70,4	49 459,9
Cohorte de naissance			
1936-1954	778,0	20,1	24 893,1
1955-1969	1343,5	34,7	27 349,1
1970-1985	1749,5	45,2	14 085,8
Milieu de résidence ^(v)			
Rural	3 035,7	78,4	53 041,9
Villes moyennes	414,7	10,7	4 539,9
Grandes villes	371,5	9,6	4 699,9
Étranger	49,1	1,3	4 046,3
Milieu de socialisation ^(v)			
Rural	3 437,2	88,8	60 508,1
Villes moyennes	169,8	4,4	2 744,2
Grandes villes	85,3	2,2	643,7
Étranger	178,7	4,6	2 431,9
Niveau d'instruction			
Aucune	3 410,3	88,1	61 411,7
Primaire	348,4	9,0	3 805,2
Secondaire ou plus	112,3	2,9	1 111,1
Ethnie			
Mossi	1 885,4	48,7	32 340,7
Gourmantché	282,1	7,3	4 445,0
Peul	287,2	7,4	5 027,3
Gourounsi	225,3	5,8	3 750,6
Bobo-Bwa	185,9	4,8	3 227,2
Lobi-Dagari	279,8	7,2	4 870,1

Autres ethnies	725,2	18,7	12 667,2
Religion			
Animiste	1 068,7	27,6	19 474,8
Musulman	2 061,5	53,3	34 245,1
Chrétien	732,2	18,9	12 442,4
Autres	8,6	0,2	165,7
Age au 1er mariage			
moins de 15 ans	569,8	14,7	10 000,2
15-17 ans	1993,8	51,5	35 108,8
18-20 ans	969,7	25,1	15 918,8
plus de 20 ans	337,7	8,7	5 300,1
Statut dans l'activité			
Indépendant / employeur	3 244,1	83,8	59 403,1
Salariée	265,2	6,9	3 481,1
Apprentie / aide familiale	323,4	8,4	2 525,1
Autre	38,3	1,0	918,7
Activité du conjoint			
Agriculture / Élevage / Pêche	3 249,34	83,94	57 661,4
Cadre public / privé	141,8	3,7	1 748,9
Autres professions	447,6	11,6	6 073,9
Inactifs	32,3	0,8	843,8
Ethnie du couple			
Même ethnie	3 595,0	92,9	61 977,5
Ethnies différentes	276,0	7,1	4 350,5
Indice de développement			
Rural peu développé	1 787,7	46,2	37598,3
Rural assez développé	1 686,8	43,6	23251,3
Ville moyen. assez développée	29,1	0,8	778,5
Grande ville bien développé	367,4	9,5	4699,9
Total	3 871	100	66 328

Source : Enquête « Migrations, Insertion Urbaine et Environnement au Burkina Faso » (EMUB, 2000).

(v) : Variables dont la valeur peut changer au cours du temps (répartition au moment de la sortie d'observation).

Méthode d'analyse

Nous utilisons la méthode d'analyse de survie (Cleves et *al.*, 2004 ; Courgeau et Lelièvre, 1989 ; Allison, 1984). Plus précisément, nous utilisons la méthode de l'estimateur de Kaplan Meier et la régression semi-paramétrique à risques proportionnels de Cox. Les estimés de Kaplan-Meier servent à construire les graphiques correspondant à la fonction de survie de la population étudiée. Le modèle de Cox permet de prendre en compte le temps dans l'analyse du divorce et de tenir compte des variables changeant dans le temps.

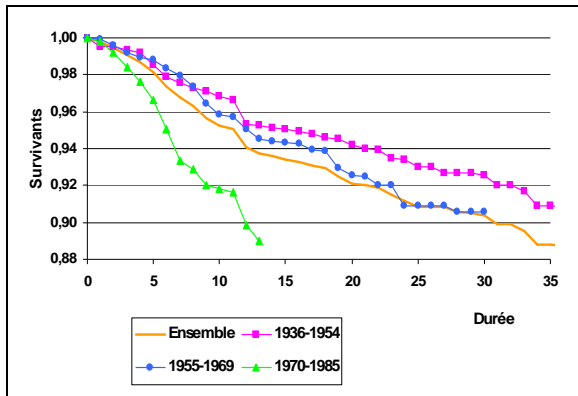
Les entretiens qualitatifs ont été analysés à l'aide d'un logiciel de traitement de données qualitatives Atlas.ti. La méthode d'analyse de contenu (Fielding & Lee, 1998) utilisée permet

de rendre fidèlement compte du discours des interviewés de façon objective (Kelly, 1986). La grille d'analyse prédéfinie a été complétée en cours de lecture et d'analyse de l'information recueillie. Le codage semi-ouvert a consisté à repérer et à coder les principales idées (ou unité de contenu) qui apparaissent dans le texte d'entretien.

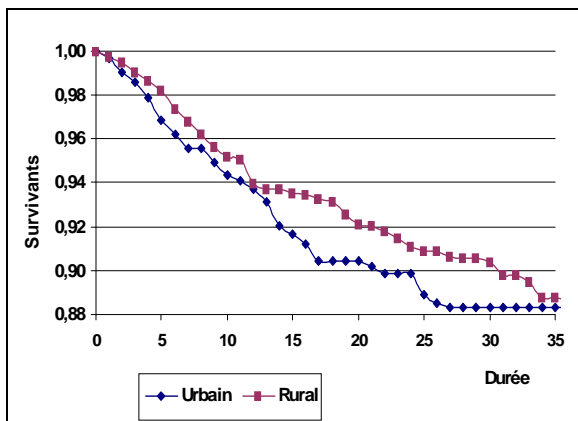
Résultats descriptifs

Les graphiques 1 et 2 représentent les courbes de survie au divorce des femmes à partir des estimées de Kaplan-Meier. Ces courbes indiquent la proportion de femmes encore en union à chaque durée de leur première union. Au niveau national environ une femme sur 10 rompt sa première union par divorce au cours des 30 premières années de mariage (graphique 1). Dans les deux plus grandes villes, Ouagadougou et Bobo Dioulasso, cette proportion est atteinte après 20 ans d'union (graphique 2). Toutefois, le risque de divorce varie selon la durée de l'union. Il se situe à environ 1,7 pour mille au début de l'union et augmente pendant les quatre premières années de mariage pour atteindre 2 pour mille, puis il diminue progressivement avec chaque année additionnelle de mariage.

GRAPHIQUE 1 : SURVIE AU DIVORCE DE LA PREMIÈRE UNION, ENSEMBLE DES FEMMES ET PAR COHORTE DE NAISSANCE



GRAPHIQUE 2 : SURVIE AU DIVORCE DE LA PREMIÈRE UNION SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE DES FEMMES



Source : Enquête « Migrations, Insertion Urbaine et Environnement au Burkina Faso » (EMUB, 2000).

L'évolution des courbes par cohorte de naissance montre des différences significatives (au seuil de 1 pour mille d'après le test *log-rank*) entre générations de femmes. Le divorce apparaît de plus en plus rapide dans la jeune cohorte. Au sein de celle-ci environ 10% des unions sont rompues après 10 ans de mariage alors que cette proportion est d'environ 4% dans les vieilles cohortes pour la même durée d'union. Cependant, les femmes de la jeune cohorte se sont probablement mariées à des jeunes âges, ce qui pourrait expliquer en partie leur plus grand risque de divorce. Nous observerons à partir de l'analyse multivariée, si cet effet demeure après contrôle d'autres facteurs.

Toutefois, l'affirmation selon laquelle les ruptures d'unions sont fréquentes dans les pays d'Afrique de l'Ouest (Lesthaeghe et al., 1989) n'est pas confirmée au Burkina Faso. Dans l'ensemble, le divorce y est peu fréquent comparativement à d'autres pays. Par exemple, au cours des 30 premières années de mariage, la proportion des mariages féminins rompus par divorce atteint 38% au Togo, 35% au Ghana, 29% en Mauritanie (Tabutin et Schoumaker, 2004), 15% au Nigéria (Isiugo-Abanihé, 1998), 45% en Éthiopie (Tilson et Larsen, 2000), plus 65% en milieu rural au Malawi (Reniers, 2003), alors qu'elle est de 10% au Burkina Faso.

Facteurs de risque de divorce

Le tableau 2 présente les résultats de quatre modèles de régression de Cox concernant l'effet des variables indépendantes sur le risque de divorce de la première union des femmes. Les trois premiers modèles évaluent l'effet simultané des différentes variables individuelles sur le risque de divorce respectivement au niveau national et selon le milieu de résidence à l'enquête (urbain, rural), et permettent d'identifier les différences entre milieux rural et urbain. Ces différences sont significatives pour les variables nombre et composition par sexe des enfants, arrivée d'une coépouse, instruction, socialisation dans les villes moyennes, génération, statut d'activité, ethnie et religion. Le quatrième modèle prend en compte l'effet du niveau de développement de la localité de résidence. Dans ces modèles, la catégorie de femmes sans enfant de la variable nombre d'enfants survivants a été scindé en deux sous groupes : pendant les deux premières années d'union et après deux ans d'union¹. Nous supposons que le fait de ne pas avoir d'enfant pendant les deux premières années de l'union, ce qui correspond à l'intervalle protogénésique au Burkina Faso, n'aura pas le même effet sur la stabilité de l'union que le fait de ne pas en avoir au-delà de cette durée.

Impact de la fécondité des femmes et de la polygamie

Les résultats révèlent l'effet des enfants sur la stabilité des unions. Le risque de divorce est amplement associé au nombre d'enfants de la femme. Les femmes sans enfants et celles qui ont un seul enfant présentent un risque plus élevé que celles qui ont 4 enfants. Toutefois, le risque semble globalement plus important en milieu rural qu'en milieu urbain (modèles 2 et 3) et les différences sont significatives. Par ailleurs, comme nous l'avions présumé, pour les femmes sans enfants, le risque devient plus important au-delà de deux ans de mariage. Cet effet s'explique en partie par la place de l'enfant au sein de la famille au Burkina Faso et dans la plupart des sociétés africaines. Sur le plan familial, la grande progéniture est considérée comme une bénédiction. Avoir beaucoup d'enfants confère à la famille un prestige et un statut important dans la communauté. Sur le plan économique, les enfants constituent également une source de main d'œuvre importante dans une société d'agriculture traditionnelle et une sécurité pour le futur. Par contre, il semble que même si la femme, et particulièrement l'homme,

¹ La limite de deux ans a été choisie en tenant compte de la différence entre l'âge médian au premier mariage (17,7 ans) et de l'âge médian à la première naissance (19,6) des femmes au Burkina Faso (EDS, 2003).

souhaite incontestablement avoir des garçons² pour assurer sa descendance, le risque de divorce n'est pas associé au sexe de l'enfant, notamment en milieu rural. Ce résultat surprenant pourrait s'expliquer de différentes manières. Même si les garçons sont très désirés, les filles sont aussi valorisées. Elles sont par exemple importantes dans les échanges matrimoniaux et constituent une importante aide pour les mères dans les travaux ménagers. La pratique de la polygamie permet également à l'homme d'atteindre son objectif d'avoir des garçons avec une autre épouse.

Cependant, l'arrivée d'une autre épouse est associée à un plus grand risque de divorce surtout pour la première épouse. Au niveau national, l'arrivée d'une coépouse au sein du ménage double son risque de divorce par rapport aux autres épouses. Son effet est davantage remarquable en milieu urbain où le risque est 10 fois élevé. Des résultats similaires ont été observés dans d'autres villes africaines, notamment à Dakar, Bamako et Yaoundé où Antoine (2002) souligne le risque élevé de divorce chez les premières épouses avec la venue d'une autre. Ainsi, il semble que si dans les sociétés traditionnelles, la pression sociale et familiale contraignait les femmes à accepter la polygamie, de nos jours, elles s'opposent de plus en plus à cette pratique surtout en milieu urbain où ce contrôle est davantage restreint.

Effet des variables culturelles

Plusieurs variables culturelles sont associées au risque de divorce. Les chrétiennes³ ont un risque plus grand que les musulmanes. Le même constat a été fait au Nigéria (Isiugo-Abanihé, 1998) et au Ghana (Takyi, 2001), alors qu'à Dakar (où le christianisme est peu répandu) les femmes chrétiennes présentent des unions plus stables (Bocquier et Nanitelamio, 1991). Toutefois, cet effet de la religion sur la stabilité des unions est encore mal expliqué. Le mariage est une institution sociale reconnue et incitée par toutes les religions. Pour l'église chrétienne, le mariage crée un lien sacré entre les époux pour toute la vie. La religion musulmane déclare que le contrat conclu entre époux lors du mariage a pour objectif de durer à l'infini, et n'accepte le divorce que comme dernier recours. Chez les animistes, même si le mariage n'est pas formellement considéré indissoluble, le contrôle social veille à sa stabilité. Mais, les femmes animistes présentent des différences significatives entre le milieu urbain où elles sont associées à un risque de divorce plus élevé et le milieu rural où leur risque est plus faible que les musulmanes. En ville les communautés musulmanes et chrétiennes forment des groupes relativement solidaires qui exercent un contrôle social sur leurs membres, en revanche les animistes sont parfois moins organisés et ce contrôle peut être affaibli.

L'appartenance ethnique présente aussi des différences significatives. Les femmes Peul, Lobi-Dagari, Gourmantché et Bobo-Bwa ont plus de risque que les femmes Mossi. Le risque plus grand de divorce chez les Peuls a déjà été remarqué dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, notamment au Sénégal (Pison, 1988 ; Antoine et Djiré, 1998) et au Togo (Thiriart, 1998, Antoine et Dial, 2003). Ce résultat pourrait s'expliquer en partie par le type d'organisation sociopolitique de chaque groupe⁴, les normes sociales matrimoniales varient selon le groupe ethnique. Par exemple chez les Mossi le mariage entre personnes apparentées est prohibé, alors que chez les Peul, ce type d'union est encouragé (Dupire, 1970). Des différences de risque de divorce entre groupes ethniques ont été soulignées dans des travaux

² Dans les sociétés patrilinéaires, les garçons sont particulièrement désirés car ils reproduisent le groupe de parenté. La fille est généralement considérée comme une étrangère.

³ Cette catégorie qui rassemble les catholiques et les protestantes n'est probablement pas homogène, mais nous les avons regroupé à cause de la faible proportion des protestantes dans l'échantillon et au Burkina Faso en général (environ 6% des femmes selon les EDS).

⁴ Les groupes Mossi, Gourmantché et Peuls ont des organisations plus hiérarchiques que les Bobo-Bwa et les Gourounsi, tandis que les Lobi-Dagara (matrilinéaires) sont organisés selon des liens de parentés.

antérieurs au Ghana, (Amoateng et *al.*, 1989), à Dakar, (Bocquier et Nanitelamio, 1991) et à Lomé (Antoine et Dial, 2003). Ces différences pourraient s'expliquer par les disparités de la sanction sociale du divorce. Par exemple, d'après Pool (1972), les Bobo se scandalisent peu de la rupture d'un mariage, alors que le divorce est sévèrement réprouvé chez les Mossi. Par contre, contrairement à ce qu'on présumait, l'exogamie ethnique n'a pas d'effet négatif sur la stabilité des unions. En milieu rural où l'effet est significatif, les unions interethniques, souvent choisies par les conjoints, sont plus stables que les autres.

L'instruction, dès le niveau primaire, est liée à un risque plus élevé de divorce. Son effet est surtout remarquable en milieu urbain où le taux de scolarisation est relativement élevé par rapport au milieu rural. L'instruction, souvent perçue comme source d'autonomisation des femmes, permet à celles-ci de s'ouvrir au monde extérieur et d'acquérir de nouvelles conceptions de leurs rôles et des rapports homme-femme au sein du couple. Aussi, les perceptions divergentes de l'homme et de la femme de leurs statuts peuvent être causes de divorce.

Autres facteurs de risque

Selon le niveau de développement, les villages et les villes moyennes assez développés ont un effet négatif et significatif sur la stabilité des unions. Les moyens de communication (route, téléphone) expliquent en partie cet effet. Au Burkina Faso, chaque groupe social est solidaire des alliances matrimoniales de ses membres. Le remariage d'une femme divorcée avec un homme du même groupe ou d'un groupe allié est habituellement désapprouvé. Le remariage de la femme s'accompagne presque toujours de son installation dans un autre village. La perspective de se remarier, en cas de divorce, augmente alors avec l'existence de moyens de communications, et les marchés sont d'excellents lieux de rencontre d'un futur époux.

Comme on s'y attendait, le jeune âge au premier mariage des femmes constitue un facteur de risque de divorce. La variable cohorte de naissance, qui permet d'observer l'effet du contexte politique, économique et social du pays sur la stabilité des unions, montre aussi des effets significatifs. Les jeunes cohortes, mariées dans la période récente, ont un risque plus grand de rompre leur première union que la plus vieille génération. Depuis le début des années 1990, le Burkina Faso fait face à une crise économique, qui persiste encore de nos jours malgré la mise en place de programmes d'ajustement structurel depuis 1991. Ces difficultés économiques, en entraînant la détérioration des conditions de vie des ménages semblent affaiblir la cohésion des couples et augmenter le risque de séparation. Ce risque est plus important quand la femme habite en ville que lorsqu'elle demeure en milieu rural, et les femmes socialisées en ville ont plus de risque que les autres. Le manque de revenu (apprenties et aides familiales) est associé à un grand risque de divorce, mais les salariées n'ont pas plus de risque que les femmes qui exercent une activité indépendante. Cependant, ce résultat doit être considéré avec réserve compte tenu de la définition du statut d'activité lors de l'enquête. La catégorie de salarié concernait tout individu touchant un salaire régulier de la part d'un employeur public ou privé en contrepartie de son travail, ce qui ne traduit pas l'autonomie financière des femmes.

TABLEAU 2 : FACTEURS INFLUENÇANT LE RISQUE DE DIVORCE DES FEMMES AU BURKINA FASO :
RÉSULTATS DES RÉGRESSIONS DE COX POUR L'ENSEMBLE DU PAYS,
ET SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE À L'ENQUÊTE

Variables indépendantes	Rapport de risque			
	Modèle 1 Ensemble	Modèle 2 Ouaga & Bobo	Modèle 3 Reste du pays	Modèle 4 Ensemble
Nb. d'enfants survivants				
0 enfant avant 2 ans d'union	5,18 ***	2,40 ***	6,13 ***	4,97 ***
0 enfant après 2 ans d'union	7,02 ***	3,16 ***	7,79 ***	4,44 ***
1 enfant	4,30 ***	2,82 ***	4,88 ***	3,21 ***
2 enfants	2,07 ***	1,66 **	2,21 ***	1,67 ***
3 enfants	1,24	0,97	1,34	1,08
4 enfants	1,00	1,00	1,00	1,00
5 enfants et plus	0,36 ***	0,25 ***	0,39 ***	0,39 ***
Sexe des enfants				
Uniquement des garçons	1,00	1,00	1,00	1,00
Uniquement des filles	1,04	1,18	1,03	1,10
Garçons et filles	1,06	1,60 **	1,04	0,87
Génération				
1936-1954	1,00	1,00	1,00	1,00
1955-1969	1,23*	1,51 ***	1,20	1,18 **
1970-1985	1,72***	2,08 ***	1,63 ***	1,70 ***
Age premier mariage				
Moins de 15 ans	1,27	1,28	1,00	2,11 ***
15 à 17 ans	1,43 *	1,29	1,23	2,51 ***
18 à 20	0,92	0,95	0,76	1,57 ***
20 ans et plus	1,00	1,00	1,00	1,00
Arrivée d'une coépouse				
Chez une épouse de rang 2 & +	1,00	1,00	1,00	1,00
Chez une première épouse	2,20 ***	10,12 ***	1,84 **	1,89 ***
Pas de coépouse	1,62 *	3,07 ***	1,46	1,54 ***
Instruction				
Aucune	1,00	1,00	1,00	1,00
Primaire	1,40 **	1,88 ***	1,17	1,13
Secondaire et supérieur	1,55 *	2,12 ***	1,63	1,48 ***
Milieu de résidence				
Rural	1,00	1,00	1,00	-
Villes moyennes	1,30 *	0,52 ***	1,53 **	-
Grandes villes	0,82	0,46 ***	2,57 **	-
Étranger	1,71 ***	0,94	1,69 ***	-
Milieu de socialisation				
Rural	1,00	1,00	1,00	1,00
Villes moyennes	1,77 ***	1,41 **	2,83 ***	1,53 ***
Grandes villes	3,41 ***	5,22 ***	3,09 *	3,27 ***

Étranger	0,96	1,05	0,94	0,95
Religion				
Musulmans	1,00	1,00	1,00	1,00
Animistes	0,78 *	9,69 ***	0,73 *	0,76 ***
Chrétiens	1,42 ***	1,51 ***	1,33 *	1,45 ***
Autres	0,16 *	2,32	→ 0	0,18 ***
Ethnie				
Mossi	1,00	1,00	1,00	1,00
Gourmantché	1,72 ***	→ 0 ***	1,84 ***	1,74 ***
Peul	2,38 ***	0,66	2,45 ***	2,54 ***
Gourounsi	1,25	1,82 **	1,06	1,56 ***
Bobo-Bwa	1,45 **	1,16	1,50 **	1,56 ***
Lobi-Dagari	2,22 ***	3,84 ***	2,37 ***	3,16 ***
Autres ethnies	1,42 ***	1,41 **	1,49 ***	1,38 ***
Ethnie du conjoint				
Même ethnie	1,00	1,00	1,00	1,00
Autre ethnie	0,82	1,12	0,68 **	0,87 *
Statut activité principale				
Indépendant / Employeur	1,00	1,00	1,00	1,00
Salaire	0,81	0,78 *	0,60	0,95
Apprentie / Aide familiale	3,56 ***	9,06 ***	3,62 ***	4,05 ***
Autres	5,17 ***	0,22 ***	7,20 ***	6,42 ***
Activité conjoint				
Agriculture / Élevage / Pêche	1,00	1,00	1,00	1,00
Cadre, public / privé	2,55 ***	0,73	6,93 ***	2,83 ***
Autres professions	1,48 **	0,43 ***	2,04 ***	1,44 ***
Inactifs	0,72 ***	1,02	0,03 ***	0,05 ***
Indice de développement				
Rural peu développé				1,00
Rural assez développé				1,34 ***
Ville moyen. assez développée				1,47 ***
Grande ville bien développée				1,18
N	3871	1348	2523	3871

Niveaux de significativité : * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$; Risque=1,00= catégorie de référence

Source : Enquête "Migrations, Insertion Urbain au Burkina Faso"

Causes de divorce

Plusieurs causes de divorce sont relevées à travers les entretiens qualitatifs. L'infidélité des conjoints est une importante cause de divorce, surtout en ville. Toutefois, la société tolère l'infidélité de l'homme. En revanche, l'infidélité est proscrite, et la sanction est sévère pour la femme. Plusieurs préjugés sont d'ailleurs employés pour justifier ces exigences. On dit par exemple que l'infidélité de la femme peut tuer son mari. Néanmoins, avec la scolarisation et le contact avec d'autres modes de vie, les femmes s'opposent de plus en plus à l'infidélité de leur conjoint. Cette désapprobation, perçue comme une remise en cause de la suprématie de

l'homme dans le ménage, est parfois source de conflits entre conjoints pouvant engendrer une rupture d'union.

L'insuffisance de préparation des conjoints au mariage est aussi une importante cause de divorce. Les époux s'engagent de nos jours dans le mariage sans une préparation adéquate à la vie de couple, ils ne sont donc pas disposés à assumer leurs rôles conjugaux. Autrefois, l'éducation à la vie familiale était en partie offerte au cours de grandes cérémonies de circoncision des garçons et d'excision des filles, pendant lesquelles les aînés assuraient l'initiation sociale de jeunes (éducation sexuelle et familiale, valeurs morales etc.). Ces cérémonies sont actuellement rares (d'ailleurs, l'excision est officiellement interdite), et il n'existe pas de cadre de substitution d'éducation à la vie familiale.

Le manque de communication entre conjoints, les violences physiques (certaines femmes sont fréquemment battues par leur mari), les problèmes de sexualité (insatisfaction d'un des conjoints), les fréquentes absences du mari et l'influence d'autres personnes (parents, amis) sont aussi des causes de divorce. Souvent, l'homme, bien que marié, demeure très attaché à ses parents et à ses amis. Il se réfère à ces derniers, plutôt qu'à sa femme, pour ses décisions importantes. La femme se perçoit peu valorisée et peu considérée dans son foyer. En outre, la transition de la société traditionnelle au modernisme, en cours actuellement dans la société, peut expliquer certaines discordes au sein du couple. La place et le rôle traditionnels de la femme dans le couple ne sont pas toujours compatibles avec les modes de vie modernes. Par exemple, le travail de la femme (commerce, emploi salarié etc.), parfois non consenti par le mari peut être source de discorde et de dislocation de couple. Pourtant, dans le contexte actuel de récession économique, le travail des femmes répond à des raisons financières. Plus un ménage est pauvre, plus il dépend de la contribution productive des femmes qui, dans certains cas, contribuent plus que les hommes aux besoins de base du ménage (Lachaud, 2003).

Discussion et conclusion

Les résultats montrent que les changements de comportements matrimoniaux (recul des âges au premier mariage, accroissement du libre choix de conjoints, etc.) soulignés dans des études antérieures en Afrique subsaharienne, devraient également inclure une augmentation progressive de l'instabilité des unions. Cependant, le divorce demeure relativement peu fréquent au Burkina Faso (environ 10% des premières unions féminines après 30 ans de mariage) comparativement à certains pays d'Afrique de l'Ouest. Il reste perçu comme une transgression des bonnes mœurs, un échec et un déshonneur par les familles, et n'intervient généralement qu'après l'échec de conciliation du couple par les parents. Toutefois, le divorce augmente au sein des jeunes générations qui éprouvent d'énormes difficultés d'accès à l'emploi avec la récession économique des dernières décennies (Calvès et Schoumaker, 2004).

Plusieurs variables sont significativement associées à un risque plus élevé de divorce. La stérilité est un facteur important de divorce, et son effet est plus grand après deux ans de mariage. Le but premier et explicite du mariage étant la procréation, une union stérile a peu de chance de survivre. Nous avons présumé que le grand désir d'avoir des garçons dans ces sociétés pouvait influencer la stabilité des couples. Mais cette hypothèse n'a pas été confirmée. Ce résultat suggère que même si les garçons sont très désirés par les familles pour assurer la descendance, les filles sont aussi considérées. Elles sont par exemple nécessaires dans les alliances matrimoniales. L'arrivée d'une coépouse augmente le risque de divorce surtout pour la première épouse. Toutefois, dans certains cas, l'arrivée d'une nouvelle épouse peut manifester l'instabilité de l'union précédente. Par ailleurs, les facteurs de modernisation tels que l'instruction, l'urbanisation et le niveau de développement du lieu de résidence sont associés à un plus grand risque de divorce. Les jeunes femmes urbaines et instruites rentrent en contact avec d'autres valeurs extérieures, notamment occidentales, qui prônent l'émancipation de la femme et l'égalité des sexes. Ces rôles aspirés entrent parfois en conflit avec les rôles

habituellement dévolus à la femme par la société. Ces différences de perceptions entre hommes et femmes quant à leurs rôles et statuts dans le ménage, peuvent être source de tensions et de divorce. En plus, le contrôle familial moins présent en ville qu'en milieu rural peut affaiblir la cohésion des couples.

L'analyse révèle l'effet des pratiques culturelles. La socialisation en milieu urbain, la pratique religieuse et l'appartenance ethnique ont aussi des effets significatifs sur la stabilité des unions. Les groupes ethniques Peul, Lobi-Dagara, gourmantché et Bobo-Bwa ont des unions moins stables que les Mossi. Le groupe mossi, plus hiérarchisé en classe sociale, âge et genre que les Lobi-Dagara et les Bobo-Bwa pourrait exercer un contrôle social plus resserré sur les couples et contribuer à la stabilité des unions. Toutefois, même si l'endogamie ethnique est très répandue (93% des premières unions), l'exogamie ethnique n'est pas un facteur de risque de divorce. Les chrétiennes manifestent un risque de divorce plus élevé que les musulmanes. Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que certaines personnes se déclarent appartenir à une religion sans pour autant être pratiquantes, et sans nécessairement observer les préceptes de cette religion. Pour mieux cerner l'effet de la religion sur le comportement des individus, les informations sur la pratique sont nécessaires. Les données qualitatives révèlent que les familles jouent un rôle important dans la stabilité des unions.

Cette analyse nous révèle d'importants résultats sur le divorce au Burkina Faso, mais comme toute recherche, elle comporte quelques limites. Les résultats invitent à accorder plus d'attention aux caractéristiques des époux. La décision de rompre une union dépend certainement des deux conjoints et il serait essentiel de prendre plus en compte les caractéristiques de chacun dans les prochains travaux. Une analyse comparative des facteurs de divorce entre les hommes et les femmes représente aussi une perspective de recherche intéressante.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLISON, D. Paul (1984). *Event History Analysis : Regression for Longitudinal Event Data*, Series Quantitative Applications in Social Sciences, New Delhi, Sage Publications, Number 046, 87 p.
- AMATO Paul R. and Denise PREVITI (2003). « People's reasons for Divorcing : Gender, Social Class, the Life Course, and Adjustment », *Journal of Family Issues*, 24 (n° 5): 602-626.
- AMOATENG, Acheampong Yaw and Tim B. HEATON, (1989). « The sociodemographic correlates of the timing of divorce in Ghana », *Journal of Comparative Family Studies*, 20 (n° 1): 79-96.
- ANDERSSON, Gunnar (1997). « The Impact of Childrean Divorce Risks of Swedish Women », *European Journal of Population*, 13 : 109-145.
- ANTOINE, Philippe (2002). « Les complexités de la nuptialité : de la précocité des unions féminines à la polygamie masculine en Afrique », in : Graziella Caselli, Jacques Vallin et Guillaume Wunsch, éd., *Démographie : analyse et synthèse II. Les déterminants de la fécondité*, Paris, INED, p. 75-102.
- ANTOINE, Philippe et BOCQUIER, Philippe (1999). « L'enquête Insertion urbaine à Dakar et Pikine », in : Groupe de réflexion sur l'approche biographique (éd.), *Biographie d'enquête. Bilan de 14 collectes biographiques*, Paris, INED (collection Méthodes et savoirs), p. 177-201.

- ANTOINE, Philippe et Fatou Binetou DIAL (2003). *Mariage, divorce et remariage à Dakar et Lomé*, Développement et insertion internationale, (document de travail), 21 p.
- ANTOINE, Philippe et Mamadou DJIRE (1998). « Crise et évolution des comportements matrimoniaux à Dakar », in : Francis Gendreau, éd., *Crises, pauvreté et changements*, Paris, AUPELF-UREF et Éditions ESTEM, p. 203-235.
- BEAUCHEMIN, Cris et Bruno SCHOUMAKER (2005). « Migration to cities in Burkina Faso : Does the level of development in sending areas matter ? », *World Development*, 33 (n° 7) : 1129-1152.
- BECKER, S. Gary (1974). « A theory of marriage », in : *Economics of the family: Marriage, children, and human capital*, Theodore W. Schultz (éd), Chicago : University of Chicago Press, p. 299-344.
- BECKER, S. Gary (1981). *A Treatise on the Family*, Cambridge: Harvard University Press, 288 p.
- BECKER, S. Gary, Elisabeth M. LANDES and Robert MICHAEL (1977). « An Economic Analysis of Marital instability », *Journal of Political Economy*, 85 (n° 6) : 1141-1187.
- BOCQUIER, Philippe et Jeanne NANITELAMIO (1991). « Les déterminants socio-économiques des changements matrimoniaux des femmes de Dakar », in : UEPA, éd., *Actes de la conférence « Femme, Famille et Population », Ouagadougou, 24-29 avril 1991*, vol. 1, communications sollicitées, Dakar, UEPA, p. 369-386.
- BOOTH, Alan and John N. EDWARDS (1985). « Age at marriage and marital instability », *Journal of Marriage and the Family*, 47 (n° 1) : 67-75.
- BUMPASS, Larry, Theresa CASTRO MARTIN and James A. SWEET (1991). « The Impact of Family Background and Early Marital Factors on Marital Disruption », *Journal of Family Issues*, 12 (n° 1) : 22-42.
- BURKINA FASO, Ministère de L'économie et des finances, Institut national de la statistique et de la démographie, Macro International (2003), *Enquête Démographique et de Santé, Burkina Faso, 2003*, Ouagadougou / Calverton, 455 p.
- CALVÈS, Anne-Emmanuèle et Bruno SCHOUMAKER (2004). « Crise économique et évolution de l'emploi des jeunes citadins au Burkina Faso », *Étude de la population africaine*, 19 (1) : 35-58
- CLARKE, Lynda et Ann BERRINGTON (1999). « Socio-demographic Predictors of Divorce », in : *High Divorce rates: the State of the Evidence on Reasons and Remedies*, London, Report published by the Lord Chancellor's Department, vol. 1 (Papers 1-3) Research series N° 2, 37 p.
- CLEVES, A. Mario, William W. GOULD and Roberto G. GUTIERREZ (2004). *An Introduction to Survival Analysis*, Revised Edition, Texas, A Stata Press, 301 p.
- COURGEAU, Daniel et Eva LELIEVRE (1989). *Analyse démographique des biographies*, Paris, INED, 289 p.
- DENZIN, Norman K. and Yvonna S. LINCOLN (1994). *Handbook of qualitative research*, Sage Publications, 643 p.
- DIAL, Fatou Binetou (2001). « Divorce, source de promotion pour les femmes ? L'exemple des femmes divorcées de Dakar et Saint-Louis », Communication au Colloque international « Genre, population et développement en Afrique », Abidjan 16-21 juillet, ENSEA-IFORD-INED-UEPA, 15 p.
- DUPIRE, Marguerite (1970). *Organisation sociale des peuls : étude d'ethnographie comparée*, Paris, Librairie Plon, 624 p.

- FIELDING, Nigel G. and Raymond M. LEE (1998). *Computer analysis and qualitative research*, London, Sage Publication, 204 p.
- GAGE-BRANDON, J. Anastasia (1992). « The polygyny-divorce relationship : A case of Nigeria », *Journal of marriage and the family*, 54 (n° 2) : 285-292.
- HERTRICH, Véronique (1996). *Permanences et changements de l'Afrique rurale : dynamiques familiales chez les Bwa du Mali*, Les Études du CEPED, n° 14, Paris, CEPED, 548 p.
- HERTRICH, Véronique et Thérèse LOCOH (1999). *Rapport de genre, formation et dissolution des unions dans les pays en développement*, Liège, UIESP, 46 p. (Gender in population series).
- ISIUGO-ABANIHE, Uche C. (1998). « Stability of marital union and fertility in Nigeria », *Journal of Biological Science*, 30 : 33-41.
- KELLY, Michael (1986). « L'analyse de contenu », in *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données*, sous la direction de Benoît Gauthier, Presses de l'université du Québec, p. 293-315.
- LACHAUD, Jean-Pierre (2003). *Dynamique de pauvreté, inégalité et urbanisation au Burkina Faso*, Presses Universitaires de Bordeaux, 280 p.
- LESTHAEGHE, Ron, Georgia Kaufmann et Dominique MEEKERS (1989). « The Nuptiality Regime in Sub-saharian Africa », in : Ron Lesthaeghe, éd., *Reproduction and Social Organization in Sub-Saharan Africa*, University of California Press, p. 238-237.
- LEVINGER, Georges (1965). « Marital Cohesiveness and Dissolution : An Integrative Review », *Journal of Marriage and the Family*, 27 (n° 1) : 19-28.
- LOCOH, Thérèse (1984). *Fécondité et familles en Afrique de l'Ouest, le Togo méridional contemporain*, INED, Travaux et documents, cahier n° 107, Paris, P.U.F, 182 p.
- LOCOH, Thérèse (1995). *Familles africaines, population et qualité de la vie*, Les dossiers du CEPED, n° 31, Paris, CEPED, 48 p.
- LOCOH, Thérèse et Myriam MOUVAGHA-SOW (2005). « Vers de nouveaux modèles familiaux en Afrique de l'ouest », communication présentée au XXV^{ème} congrès international de la population (Tours 2005) séance s1101 « La famille en Afrique », 28 p.
- MARCOUX, Richard (1997). « Nuptialité et maintien de la polygamie en milieu urbain au Mali », *Cahiers québécois de démographie*, 26 (n° 2) : 191-214.
- MONGEAU, Gaël, Ghyslaine NEILL et Céline LE BOURDAIS (2001). « Effet de la précarité économique sur la formation d'une première union au Canada », *Cahier québécois de démographie*, 30 (n° 1) : 3-29.
- MOUVAGHA-SOW, Myriam (2003). *Formation et ruptures des unions dans un contexte de pauvreté au Gabon*, communication présentée à la quatrième conférence sur la population, Tunisie, 8-12 décembre 2003, 16 p.
- OLUSANYA, P. O. (1970). « A note on some factors affecting the stability of marriage among the Yoruba of western Nigeria », *Journal of Marriage and the Family*, 32 (n° 1) : 150-155.
- OPPENHEIMER, Valerie Kincade (1994). « Women's rising employment and the future of the family in industrial societies », *Population and development Review*, 20 (n° 2) : 293-349.
- OPPENHEIMER, Valerie Kincade (1997a). « Comment on, The divorce and separation in the United States, 1880-1990 », *Demography*, 34 (n° 4) : 467-472.
- OPPENHEIMER, Valerie Kincade (1997b). « Women's employment and the gain to marriage : The specialization and trading model », *Annual Review of Sociology*, 23 : 431-453.

- PISON, Gilles (1988). « Polygamie, fécondité et structures familiales », in : Dominique Tabutin, éd., *Population et sociétés en Afrique au sud du Sahara*, Paris, Edition L'Harmattan, p. 249-278.
- POOL, Janet (1972). « Conjugal patterns in Upper Volta », in : D. Ian Pool, Sidiki Coulibaly, *Demographic transition and cultural continuity in the Sahel : Aspects of the social demography of Uper Volta*, Ithaca / New York, Cornell University, p. 38-97.
- RENIERS, Georges (2003). « Divorce and remarriage in rural Malawi », *Demographic Research Special Collection* : 1 (n° 6) : 175-206.
- RUGGLES, Steven (1997a). « The rise of divorce and separation in the united States, 1880-1990 », *Demography*, 34 (3) : 455-466.
- RUGGLES, Steven (1997b). « The reply to Oppenheimer and Preston », *Demography*, 34 (n° 4) : 475-479.
- SCHOUMAKER, Bruno, Hubert BONAYI DABIRÉ et Bilampo GNOUMOU-THIOMBIANO (2006). « Collecter des biographies contextuelles pour étudier les déterminants des comportements démographiques : l'expérience d'une enquête au Burkina Faso », *Population*, 61 (1-2) : 77-106.
- SOUTH, Scott, 1995. « Do you need to shop around ? Age at marriage, spousal alternatives and marital dissolution », *Journal of Family Issues*, 16 : 432-449.
- SPITZ, Glenna (1988). « Women's employment and family relations : a review », *Journal of Marriage and the family*, 50 (3) : 595-618.
- TABUTIN, Dominique et Bruno SCHOUMAKER (1994). « La démographie de l'Afrique au sud du Sahara des années 1950 aux années 2000, synthèse des changements et bilan statistique », *Population*, 59 (3-4) : 521-622.
- TAKYI, Baffour (2001). « Marital instability in an African society : exploring the factors that influence divorce processes in Ghana », *Sociological Focus*, 34 (1) : 77-96.
- TAKYI, Baffour and Christopher BROUGHTON (2006). « Marital instability in Sub-Saharan Africa : Do women's autonomy and socioeconomic situation », *Journal of Family and Economic Issues*, 27 (1) : 113-131.
- THIRIAT, Marie-Paule (1998). *Faire et défaire les liens du mariage : évolution des pratiques matrimoniales au Togo*, Les Études du CEPED n° 16, Paris, CEPED, 295 p.
- THORNTON, Arland (1989). « Changing Attitudes toward Family Issues in The United States », *Journal of Marriage and the Family*, 51 (n° 4) : 873-893.
- THORNTON, Arland and Willard RODGERS (1987). « The Influence of Individual and Historical Time on Marital Dissolution », *Demography*, 24 (n° 1) : 1-22.
- TILSON, Dana and Ulla LARSEN (2000). « Divorce in Ethiopia : The impact of early marriage and childlessness », *Journal of Biosocial Science*, 32 : 355-372.
- UDRY, J. Richard (1981). « Marital alternatives and Marital Disruption », *Journal of Marriage and the Family*, 43 (n° 4) : 889-897.
- WHITE, Lynn K. (1990). « Determinants of divorce : A review of research in the eighties », *Journal of Marriage and the Family*, 52 (n° 4) : 904-912.